



COMMUNIQUE DE PRESSE DU COLLEGE NATIONAL DES GENERALISTES ENSEIGNANTS

Paris, le 24/02/2020

Baclofène et sécurité des patients

Le conseil scientifique (CS) du Collège national des généralistes enseignants (CNGE) a publié récemment un avis¹ portant sur la saga du Baclofène.

La France demeure un des pays où la consommation d'alcool reste la plus élevée au monde, et près d'une personne sur quatre entre 18 et 75 ans dépasse quotidiennement les repères de consommation. La gravité des conséquences liées à l'addiction à l'alcool et la médiatisation dont a bénéficié ce médicament ont fait naître beaucoup d'espoir chez de nombreux patients et soignants, en laissant présager d'un traitement médicamenteux particulièrement efficace pour lutter contre cette addiction. Toutefois, ces espoirs reposaient principalement sur des convictions personnelles et sur des succès isolés parfois spectaculaires, mais ne s'appuyaient pas sur des données scientifiques solides.

Or, quelles que soient la gravité et la fréquence d'un problème de santé, l'évaluation d'un médicament dans une situation donnée doit reposer sur une procédure rigoureuse : une recherche documentaire méthodique et reproductible, des résultats basés sur des critères d'efficacité pertinents pour les patients, une comparaison versus traitement de référence (quand il existe) et - au-delà d'un éventuel bénéfice – la recherche et la prise en compte des effets indésirables.

Évalué à travers le prisme de cette rigueur scientifique, force est de constater que la balance entre les bénéfices du baclofène et ses risques, n'est pas en règle générale favorable à son utilisation surtout en première ligne. Utilisé à des fortes posologies, il a entraîné des effets indésirables graves, avec augmentation des hospitalisations et survenue de décès. La prudence des préconisations du CS du CNGE est donc indispensable.

La consommation excessive d'alcool nécessite en France des mesures sociétales et une politique publique volontariste indépendante du milieu industriel qui ne sont pas malheureusement au premier plan aujourd'hui. Les patients doivent bénéficier de mesures d'accompagnement médical fondé sur une approche individuelle, bienveillante, utilisant avec intelligence les outils médicamenteux et non médicamenteux disponibles.

Le CNGE, compte tenu de l'avis de son conseil scientifique, rappelle que la sécurité des patients doit constituer un objectif ancré au cœur des pratiques des professionnels et du système de santé. Aucun médicament, quels que soient les espoirs qu'il ait pu susciter, ne doit pouvoir s'exonérer d'une évaluation scientifique rigoureuse, garante de la sécurité des patients.

1. https://www.cnge.fr/conseil_scientifique/productions_du_conseil_scientifique/la_saga_du_baclofene_un_e_amm_et_un_remboursement_p/